

Grand Besançon

n°1
Juillet
Août
Sept.
2002

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

COMMUNES

Gennes
choisit
le chauffage
au bois



Charles
Belle,
l'artiste
citoyen
de Tallenay



Transports
Le nouveau réseau
de l'agglomération

L'ACTUALITÉS DE L'AGGLOMÉRATION

- 4- Pour mieux accueillir les entreprises
- 4- La Maison des Microtechniques en préparation
- 5- Nos écoles en réseau sur le Net
- 5- Les enfants inaugurent le zoo
- 6- Projet touristique pour les Rives du Doubs
- 6- Le budget 2002
- 7- Deux nouvelles communes dans l'agglomération
- 7- Participez au Projet d'agglomération

LE DOSSIER



8 - Un nouveau réseau de transport pour l'agglomération

À la rentrée, les transports en commun du Grand Besançon seront réunis dans un seul et même réseau, dont la Communauté d'Agglomération a désormais la charge.

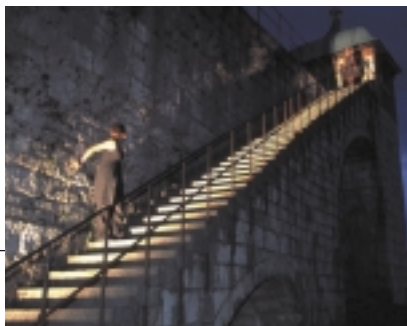
DANS LES COMMUNES

- 15- **Gennes choisit la chaleur du bois**
- 16- La Renaissance des fours à chaux de Chalezeule
- 16- Premier Conseil des enfants à Boussières
- 17- Charles Belle, l'artiste citoyen de Tallenay
- 18- L'aventure du musée du Temps de Besançon
- 19- Sauvegardons le château de Montfaucon!
- 20- Raymond Paget, l'homme de la chapelle de Deluz
- 20- L'Espace du Marais entre en scène à Saône



RENDEZ-VOUS

- 21 - Les 5^e nuits de la Citadelle
- 22 - Les rendez-vous de Granvelle
- 21 - L'agenda



ÉDITO

En janvier 2001, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a succédé au District. Aujourd'hui, elle regroupe 57 communes riches de leur diversité et de leur complémentarité. La plus petite commune compte 80 habitants, la plus grande 120 000. Bientôt deux communes supplémentaires rejoindront notre territoire de projets et d'actions en direction des 175 000 habitants.

La jeunesse de notre Communauté fait qu'elle est encore méconnue du grand public. Ce magazine d'information du Grand Besançon devra combler ce déficit. Il vous sera distribué trimestriellement. Tout au long de ses parutions, il sera un outil d'explication sur l'actualité de l'agglomération, son rôle et ses missions à travers les projets et les actions qu'elle entreprend. Les sujets, regroupés en rubriques, seront traités de manière vivante et précise.

Son ambition sera de créer une identité communautaire, un sentiment d'appartenance à notre vaste territoire de vie.

Vos réflexions, vos remarques seront les bienvenues pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de cette agglomération qui se construit.

Jean Louis Fousseret,

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Gabriel Baulieu,

1^{ER} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon



Grand Besançon, magazine trimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.
e.mail : agglomeration@besancon.com
Directeur de la publication : **Jean-Louis Fousseret**
Co-directeur de la publication : **Gabriel Baulieu**
Rédactrice en chef : **Véronique Marizier**

Comité éditorial : **Gabriel Baulieu, Gabriel Jannin, Joëlle Schirrer, Jean-Paul Vogel, André Pietrucci, Véronique Marizier, Maryvonne Tales.**
Rédaction : **Stéphanie Thomas, Karine Breschbul, Nicolas Wilhelm, Véronique Marizier, Maryvonne Tales.** Crédit Photos : **Ludovic Laude, Bruno Ferrandez**, sauf mention contraire. Conception et réalisation : **MCM Information** (tél. : 04 76 03 78 30)
Impression : **Imprimerie Nationale** - 2, avenue de la 2^e division blindée - BP 6, 67 301 Schiltigheim cedex - Distribution : **La Poste**. Représentant légal : **Jean-Louis Fousseret** - Dépôt légal : juillet 2002 - N°ISSN : en cours.

Mieux accueillir les entreprises

FINANCES

Construire une agglomération entre 57 communes est une grande ambition. Développer un sentiment d'appartenance, une identité communautaire entre 57 communes, aux potentiels fiscaux par habitant s'échelonnant de 129 € à plus de 1 727 €, constitue un réel challenge. Enfin, préserver intact le sens de l'accueil des entreprises, moteur de l'emploi et source de richesse de l'agglomération, alors que la taxe professionnelle unique (TPU) prive les communes de nouvelles ressources de cette nature, doit être une préoccupation de chaque instant. La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) a fait le pari de relever ces défis en instaurant une dotation de solidarité communautaire importante et dynamique.

Créer juridiquement une Communauté d'Agglomération est une chose. La faire exister avec le souci constant d'en renforcer l'unité au quotidien en est une autre.

Riche du nombre et de la diversité de ses communes, soucieuse de cohésion et de dynamisme, la CAGB a instauré – au bénéfice des communes – une dotation de soli-



Équilibrer les implantations économiques sur tout notre territoire.

darité significative dans son montant, singulière dans sa répartition, et dynamique dans son volet économique. Afin d'y parvenir, les élus ont créé une dotation communautaire à deux volets, le premier dit de "solidarité", le second dit "d'initiative économique". Le volet de solidarité de 1,5 M€ est réparti entre les communes en fonction inverse de leur richesse fiscale, de leur population et du nombre de logements sociaux.

Cette répartition a été réalisée en tenant compte d'un accord de principe limitant la part de Besançon à 55% (70% de la population) afin de mieux doter particulièrement les plus petites communes. Ainsi, en 2001 et en 2002, 1,66 M€ ont été versés à Besançon et 1,38 M€ au profit des 56 autres communes. Le volet d'initiative économique préserve l'accueil et le développement des entreprises, en restituant aux communes d'accueil une partie de la taxe professionnelle nouvelle, résultant d'un accroissement réel net de la base d'imposition. Afin de tenir compte des efforts consentis par les communes pour accueillir des entreprises, juste avant la création

de la CAGB, la part de TP restituée, très importante en 2001, diminuera progressivement de 35% à 20% en 6 ans. Pour ce volet, 882 415 € ont été restitués aux communes pour 2001. Par le cumul réalisé au cours des années, ce montant va amplement augmenter. Ainsi la dotation de solidarité communautaire au sein de l'agglomération bisontine constitue un levier fort de sa propre construction, mais aussi de développement de ses communes, de ses différents secteurs. On peut aisément imaginer les capacités d'investissement ainsi dégagées pour les communes, pour qu'elles soient démultipliées par d'autres aides (contrat CITE...).

Projets pour Temis

ÉCONOMIE

DÉDIÉE À L'INNOVATION, LA MAISON DES MICROTECHNIQUES OUVRIRA SES PORTES SUR TEMIS EN 2004.

L'un des projets phare de la Communauté d'Agglomération est la création de la Maison des Microtechniques, dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. Besançon est en effet reconnue comme l'un des plus grands pôles européens des microtechniques. La Maison des Microtechniques hébergera, sur 5 500 m², un incubateur, une pépinière, et un hôtel d'entreprises pour favoriser l'accueil et la création d'entreprises innovantes. Elle proposera aux industriels, avec l'appui de l'Université de



Franche-Comté, une gamme d'équipements et de services dédiés à l'innovation de produits et process dans la très petite dimension. Implantée sur Temis, technologie de 140 ha et vitrine des savoir-faire régionaux dans les microtechniques, dont la

La Maison des microtechniques s'installera sur 5 500 m².

vocation est de créer de véritables synergies entre chercheurs, chefs d'entreprises et étudiants, elle constituera un des leviers du rayonnement et du développement de l'agglomération bisontine, comme de toute la région.

PROJETS

HABITAT DANS L'AGGLOMÉRATION. Des réunions de concertation seront organisées en juillet avec l'ensemble des élus des communes pour évoquer les besoins en logement dans l'agglomération, sur la base d'un nouveau diagnostic, demandé par la Communauté d'Agglomération. Il s'agit d'assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements et de mieux loger les populations ayant des besoins spécifiques. 152 000 € ont été budgétés pour aider les communes à réaliser leurs projets... Dates des réunions : jeudi 27/06 : secteur Nord-Ouest et Nord - jeudi 04/07 : Plateau et Sud-Ouest - vendredi 05/07 : Est - Mercredi 10/07 : Besançon. Information : 03 81 65 06 80.

LA CAGB FORME SES ÉLUS. Le 5 octobre prochain, des élus et des agents municipaux de l'agglomération pourront se familiariser avec le nouveau code des marchés publics, qui complique le travail des collectivités publiques. Une première série de formations a déjà été organisée et face, à la demande, de nouvelles sessions ont été prévues. Les modalités seront précisées aux maires des communes avant le 13 juillet 2002.

Nos écoles en réseau

ENSEIGNEMENT

DÈS LA RENTRÉE, QUATRE ÉCOLES PRIMAIRES DE L'AGGLO SERONT EN RÉSEAU SUR LE NET.

À la rentrée de septembre, les écoles d'Avanne-Aveney, de Mamirolle, de Pouilley-les-Vignes et Roche-lez-Beaupre communiqueront entre elles sur leur propre réseau informatique et ouvriront un nouvel horizon à leurs élèves.

Sous l'impulsion de Jean-Louis Fousseret, la Communauté d'Agglomération va faire bénéficier aux écoles de l'agglomération d'outils éducatifs communs déjà mis en place depuis 1998 à Besançon (logiciels de traitement de texte, encyclopédie, atlas, CD Rom...). Ce projet baptisé "Ordi-classe" pourra voir le jour grâce aux nouvelles compétences dont dispose la Communauté d'Agglomération, désormais en charge des équipements culturels communautaires. L'objectif est de mettre en réseau, avec l'appui des services de la Ville, toutes les écoles primaires de l'agglomération d'ici à la fin de l'année scolaire 2002-2003.

Pour Bernard Moysse, directeur de l'école d'Helvétie à Besançon, "l'ordinateur est devenu un outil pédagogique au même titre que le tableau noir". La messagerie électronique, quant à elle, permet aux instituteurs d'échanger leurs travaux. Elle simplifie également le quotidien, en

terme de maintenance. Les formulaires électroniques, simples à remplir et envoyés dans l'instant à la mairie, permettent une grande réactivité. Jean-Yves Pralon, vice-président délégué à la commission Equipements culturels et sportifs, souligne que cette opération est "une action concrète très symbolique de la volonté des élus de la Communauté d'Agglomération de créer un esprit de collaboration intercommunale".

La messagerie électronique, permet aux instituteurs d'échanger leurs travaux.



CALENDRIER

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ : Il comprend 133 délégués des 57 communes de l'agglomération. Il se réunit environ 8 fois par an. Le Conseil règle, par ses délibérations, les actions à mettre en œuvre dans le cadre des compétences de la Communauté d'Agglomération. **PROCHAINS CONSEILS :** 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 20 décembre. **LES COMMISSIONS :** avant chaque conseil de Communauté, les 11 commissions thématiques, composées en moyenne de 12 délégués, se réunissent pour étudier les dossiers qui seront soumis à délibération du Bureau ou du Conseil, dans les secteurs intéressant leur compétence. **LE BUREAU :** une fois par mois et avant chaque conseil, le Bureau, composé du Président et des 27 Vice-présidents, examine et prépare les décisions à soumettre au Conseil de Communauté.

FLEURISSEMENT

LE CONCOURS 2002. LES HABITANTS, LES ÉLUS, ET LES AGENTS MUNICIPAUX : TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ PAR L'OPÉRATION "FLEURISSEMENT DU GRAND BESANÇON" INITIÉE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE. UN CONCOURS DE FLEURISSEMENT, OUVERT AUX 57 COMMUNES, DISTINGUERA LES RÉALISATIONS LES PLUS MÉRITANTES EN FONCTION DE PLUSIEURS CRITÈRES. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A PROPOSÉ DES FORMATIONS AUX EMPLOYÉS ET AUX ÉLUS COMMUNAUX, AINSI QU'ÀUX PARTICULIERS. RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE VOTRE COMMUNE OU À LA CAGB AU 03 81 65 07 00.

Stéphanie Donalcoi



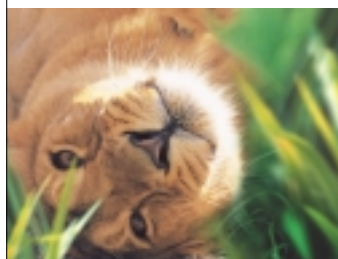
Les enfants inaugureront le zoo

PÉDAGOGIE

LE ZOO DE LA CITADELLE OUVRE À NOUVEAU SES PORTES.

Le 28 juin prochain, 200 enfants de l'agglomération inaugureront le "nouveau" zoo. Sept mois de travaux laissent place à un zoo encore plus divertissant, mais aussi plus pédagogique permettant de connaître et comprendre le monde et le comportement animal, ainsi que la conservation des espèces menacées. Ce zoo et l'ensemble de la citadelle sont de véritables outils pédagogiques et sont des sites touristiques majeurs de la

Communauté d'Agglomération. Voilà pourquoi il a été décidé que les écoliers seraient les invités d'honneur de la réouverture, le 28 juin. Nouveautés à découvrir : un grand parc à lions d'Asie, un parc à mangoustes et la rénovation du bâtiment des singes. La Communauté d'Agglomération soutient cette opération dans le cadre de la compétence "valorisation et promotion des nouveautés touristiques" à hauteur de 17 500 €.



Jean-Yves Robert.

Cette lionne mutine qui "pose" pour le photographe, vous donne rendez-vous le 28 juin!

Les axes forts du budget primitif 2002

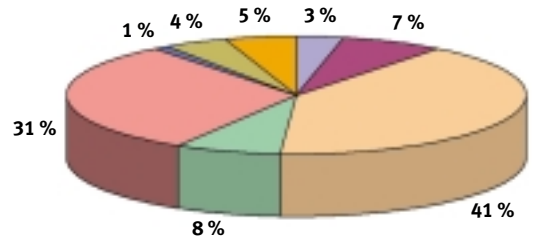
INVESTISSEMENT

POUR 2002, LA COMMUNAUTÉ CONSACRE 20 M€ POUR L'INVESTISSEMENT, AVEC DEUX PRIORITÉS : L'ÉCONOMIE ET LES TRANSPORTS.

Le budget est clairement orienté vers l'investissement. La Communauté d'Agglomération s'engage à un recours à l'emprunt maximum. On ne peut pas être plus volontariste". Gabriel Baulieu, 1^{er} Vice-président en charge des finances, donne le ton ! Le développement économique bénéficie de la plus grande part des dépenses, avec 5,486 M€. La CAGB affirme sa volonté de poursuivre le développement et l'aménagement de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire : Temis (auquel la CAGB participe à hauteur de 74,5%), Eureospace,

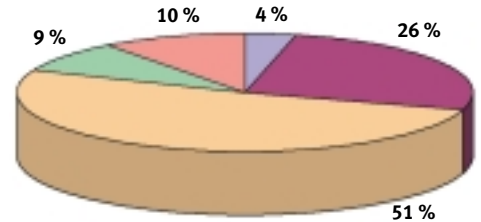
les Hauts du Chazal, Marchaux-Chaude fontaine. Autre priorité, la création d'un réseau unique de transports en commun pour les 57 communes membres (2,193 M€ dans le budget principal et un budget annexe pour l'investissement de 5,672 M€). Ce budget permet aussi de financer les autres domaines de compétences (habitat, tourisme, aménagement de l'espace, équipements culturels et sportifs) et les engagements obligatoires, avec notamment le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il convient de souligner également

l'engagement de l'agglomération sur les infrastructures routières particulièrement sur la réalisation du contournement de Besançon, et dans ce domaine avec le concours de la Région, du Département et de l'État. Le budget 2002, d'un montant total de 88,981 M€, est principalement alimenté par la taxe professionnelle unique et le versement transport (payés par les entreprises), principales ressources fiscales de la Communauté d'Agglomération, reversées en partie aux communes membres.



DEPENSES

- INCENDIE
- TRANSPORTS
- ÉCONOMIE
- REVERSEMENTS AUX COMMUNES
- CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES CHARGES
- GESTION DES SERVICES
- POLITIQUE DE LA VILLE, SYBERT, ENVIRONNEMENT, COLLÈGES, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, HABITAT.
- VOIRIE ET STATIONNEMENT, AMÉNAGEMENT/CITÉ, PROJET D'AGGLOMÉRATION ET TOURISME.



RECETTES

- RECETTES DE GESTION DES COMPÉTENCES
- RECETTES D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS
- PRODUIT FISCAL ET COMPENSATIONS
- RECETTES DE GESTION DES COMPÉTENCES
- RECETTES D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS
- DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT ET FCTVA
- EMPRUNT

L'aménagement des rives du Doubs

TOURISME

DÉVELOPPER ET VALORISER LA VALLÉE DU DOUBS : UNE ÉTUDE EST LANCÉE...

Un port fluvial d'agglomération ? Si ce projet n'en est pour l'instant qu'au stade de l'étude, la CAGB souhaite développer et valoriser la vallée du Doubs d'un point de vue touristique. Après avoir défini un schéma d'aménagement global des rives du Doubs, elle engage une étude portant sur la faisabilité et la pertinence d'équipements d'accueil répartis le long du Doubs : une capitainerie et une halte multimodale à Besan-

çon, une base technique et une halte fluviale à Deluz. Pour le maire de la commune Yves Tardieu "ce port d'agglomération répond à une cohérence d'équipement de la vallée du Doubs. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'aménagement des berges et le développement d'un tourisme fluvial. Deluz ne pouvait porter seule un projet qu'elle avançait depuis 15 ans". Ces projets d'équipements seraient fi-



De grands projets pour embellir les rives.

nancés en partie par des crédits ATSR (Avenir du Territoire entre Saône et Rhin).

ÉCHANGES

COLLABORATION AVEC FORBACH ET DIJON. Forbach : des élus de la Communauté de Communes de Forbach (Moselle) étaient à la CAGB en mai dernier. Objectif : profiter de l'expérience de la CAGB pour aider les élus mosellans à mettre en place leur Communauté d'Agglomération. Communauté de Dijon : les directeurs généraux des services des deux collectivités se sont rencontrés pour préparer une collaboration dans le cadre du rapprochement souhaité par le président Jean-Louis Fousseret.

CONGRÈS INTERNATIONAL. Plus de cent membres de la communauté scientifique et industrielle internationale seront à Besançon les 26 et 27 juin prochains, sous l'égide du Laboratoire de Physique et Métrologie des Oscillateurs, avec le soutien financier de la Communauté d'Agglomération. à l'ordre du jour : les résultats de la recherche sur les "transducteurs ultrasonores micro usinés". Ces avancées scientifiques permettent, entre autres, d'améliorer les systèmes de contrôle non destructifs, d'imagerie médicale 3D ou d'échographie...

Deux nouvelles communes dans l'agglomération

ÉLARGISSEMENT

NOIRONTE ET CHAMPOUX ONT DEMANDÉ À ENTRER DANS L'AGGLO

« Quand j'ai été réélu en mars 2001, j'ai demandé à adhérer à la communauté. Champoux était géographiquement orphelin, isolé ». Pour Louis Baverel, maire de la commune, l'adhésion à la CAGB était une évidence. Rémy Maréchal, maire de Noironte a eu la même réflexion : « Nous étions dans une enclave et par solidarité, on a décidé de raccrocher les wagons ». C'est bien de la solidarité intercommunale dont il est question. Les deux futures « nouvelles » communes ont choisi la solidarité et l'union qui fait la force. Rappelons que la CAGB compte 175 000 habitants, qu'elle s'étend sur 57 communes, bientôt 59, pour y développer ses compétences d'intérêt communautaire : le développe-



Louis Baverel et Rémy Maréchal séduits par la solidarité intercommunale.

ment économique, le transport, l'aménagement du territoire, l'équilibre social de l'habitat, les services de secours et incendie, la politique de la Ville, la création ou l'aménagement de voiries, la protection et la mise en valeur de l'environnement, les équipements culturels, sportifs et touristiques. ■

Rencontres technologiques européennes

ÉCONOMIE

LE SECTEUR BIOMÉDICAL EN VEDETTE À MICRONORA.



Micronora, 1^{er} salon européen des micro-techniques, propose dans sa 14^e édition un zoom sur le secteur du biomédical. Pôle national du génie biomédical, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

La CAGB sera présente au salon Micronora cet automne (stand 415).

sera naturellement présente sur la salon (stand 415). Le centre Relais Innovation France Centr'Est organisera à cette occasion des rencontres technologiques de dimension internationale grâce au réseau européen dont il fait partie. Micronora du 1^{er} au 4 octobre 2002 - Besançon (Micropolis). ■
→ Contact : 03 81 47 42 07 ou 03 81 47 08 90.

FESTIVITÉS

L'ENSM FÊTE SES 100 ANS. Premier centre français de formation d'ingénieurs dans le domaine des microsystèmes, l'école Nationale Supérieure de Mécanique et des Micro-techniques fête ses 100 ans. à cette occasion, la CAGB s'associe financièrement à l'organisation de la manifestation. Du 6 juillet au 16 novembre, des festivités ponctueront ce centenaire avec son inauguration le 6 juillet ; une soirée le 2 octobre sur le salon Micronora ; l'exposition « Un siècle de lumière » du 2 au 20 octobre ; la fête de la science du 14 au 20 octobre et le forum des entreprises les 15 et 16 novembre. Renseignements : 03 81 40 27 00.

LE RALLYE DES MOTS. Les 57 communes de l'agglomération sont invitées à participer à l'opération « Besançon Fête Vos Jeux », le 7^e festival international des nouveaux jeux de société, organisé du 4 au 7 juillet. Les communes constituées en équipe de quatre joueurs s'affronteront dans le cadre du jeu Paeva. Horaires : samedi 6 et dimanche 7 juillet à partir de 14 h, salle Proudhon, à Besançon. Renseignements : Tél./fax : 03 81 82 85 37 ou 06 72 80 79 50. ■

Tous invités aux conférences !

PROJET D'AGGLOMÉRATION

DES CENTAINES DE PERSONNES PRÉPARENT LE PROJET D'AGGLOMÉRATION.

En septembre, tous les habitants de l'agglomération sont invités à participer aux conférences organisées dans le cadre du Projet d'Agglomération. Il s'agit, pour chacun, de contribuer à la réflexion sur le développement de notre territoire pour les 15 ans à venir. Des enjeux ont émergé pour une agglomération attractive, équilibrée et solidaire : quelles pistes de développement ? Quelle politique de déplacements ? Quelle offre culturelle, sportive et de loisirs ? Comment créer une identité communautaire ?

Les « Assises de l'agglomération », ouvertes à tous, se dérouleront en novembre. Elles permettront une restitution collective des résultats. Initiée par la Communauté d'Ag-



Un atelier de préparation du Projet d'agglomération : ambiance studieuse.

glomération, cette démarche participative, qui a rassemblé plus de 350 personnes d'horizons divers, s'est voulue dès le départ citoyenne et ouverte. Participez, vous aussi, à l'élaboration de notre grand projet !

→ Informations : www.monagglo.com
Tél. 03 81 65 07 00.



Le nouveau réseau des transports

À la rentrée, les transports en commun de l'agglomération seront réunis dans un seul et même réseau, dont la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a désormais la charge. Nouvelles dessertes pour les communes, nouvelles fréquences, nouveaux bus... Tour d'horizon de ce qui va changer.

Dès le 1^{er} septembre, les 57 communes de l'agglomération seront desservies par un réseau de transports en commun unique, mieux adapté aux besoins des habitants. Les deux réseaux (Ctb pour Besançon et Tgb pour le transport des zones périurbaines) ne font plus qu'un, les services seront développés et pilotés par la Communauté d'Agglomération, qui est "Autorité Organisatrice des Transports" sur le périmètre de l'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2001.

Le nouveau réseau doit permettre aux habitants de toute l'agglomération de se déplacer plus facilement pour travailler, pour faire leurs achats, pour se rendre à l'école ou à l'université. L'objectif est donc de simplifier le système actuel et surtout de l'améliorer. On le sait, les transports en commun sont plus écologiques, parce qu'ils réduisent le nombre de voitures en circulation. Ils sont aussi importants pour la qualité de vie, évitent le stress au volant, diminuent le nombre des accidents et rapprochent les gens entre eux. Pour une agglomération aussi étendue que la nôtre, ils sont aussi un lien entre les communes et permettent d'harmoniser le développement de tout le territoire. La Communauté d'Agglomération veut moderniser le service offert aux habitants, c'est-à-dire étendre et développer le réseau. Exemple : 22 communes ne sont

aujourd'hui desservies que par le service de transport scolaire. À la rentrée, les cars du réseau d'agglomération transporteront, dans ces communes, tous les habitants.

La qualité des transports améliorée

Les avantages du nouveau réseau sont très nombreux (lire tableau : Avant/Après). Le nombre de communes desservies passe de 35 à 57, les horaires seront plus réguliers, le ticket à l'unité sera le même pour tout le monde (0,9 euro), 71 points d'arrêts supplémentaires seront créés. Pour les scolaires, il n'y aura plus cinq mais un seul abonnement... La liste est longue ! Et puis, la distinction entre les bus de Besançon et ceux de l'agglomération sera gommée : tout le réseau portera le même nom ! Cette démarche repose non seulement sur un principe d'équité, mais aussi sur une unité de traitement. Ainsi, il s'agit de créer un réseau intégré d'agglomération permettant aux communes d'avoir des dessertes améliorées, et en nombre supérieur pour certaines. "C'est cet éventail de possibilités offert aux communes qui a motivé la décision des élus de l'agglomération siégeant au conseil communautaire" précise Jean-



Jean-Claude Roy, vice-président délégué aux transports et André Baverel, ancien président du SMTgb, ont piloté toute l'opération.

LE VERSEMENT TRANSPORT

Le financement des transports en commun provient en partie du "versement transport". Cette taxe de 1 % de la masse salariale est versée par les entreprises de plus de 9 salariés pour participer au développement des transports. La réalisation du nouveau réseau de l'agglomération permettra de faciliter les trajets des salariés entre les communes et Besançon. Les nouveaux horaires seront, dans la mesure du possible, adaptés à la demande des entreprises pour les premiers trajets du matin ainsi que pour le dernier horaire du soir. Avantage indirect de cette nouvelle organisation des transports : éviter les parkings d'entreprise qui coûtent cher, et permettre aux entreprises de valoriser leur terrain dans le sens du développement.

Claude Roy, vice-président délégué aux transports et déplacements. Le développement des transports en commun rejoint une autre mission de la Communauté d'Agglomération : préserver la qualité de vie et l'environnement. Jean-Claude Roy insiste sur ce point : "L'objectif de l'agglomération est de réduire la circulation polluante. Il paraît primordial de penser à demain et à la terre qu'on va laisser à nos enfants." Le nouveau réseau a été pensé pour cela aussi, puisqu'il développera les modes de déplacements "doux" afin de préserver la qualité de vie. La part de l'utilisation des bus au gaz naturel passera sur le réseau urbain de 14 % à 24 % dès septembre. Autre avantage du nouveau réseau : tous les cars desservant l'agglomération seront équipés du Wap, le système Internet des téléphones mobiles. C'est une évolution pour ce réseau, qui à l'heure actuelle ne dispose d'aucun système de localisation, contrairement aux bus urbains équipés du GPS. Le Wap donnera des informations précises sur le départ et l'arrivée des cars, sur les éventuels retards ou incidents. Il est envisagé d'étendre ensuite l'utilisation du Wap pour que les

AVANT/APRÈS : CE QUI VA CHANGER

	AVANT	À LA RENTRÉE
Réseaux	2 réseaux superposés (Ctb et Tgb)	1 seul réseau
Correspondances lignes urbaines/périurbaines	Complexité des correspondances	Correspondances organisées
Fréquence	4 allers-retours/jour pour 34 communes (Tgb) + 1 aller-retour/jour pour 22 communes (scolaires)	7 allers-retours en moyenne pour 56 communes
Régularité horaire et des lignes	Horaires différents selon les jours, les périodes scolaires et les vacances	Horaires plus réguliers toute l'année
Durée du trajet le plus long	45 minutes	30 minutes
Tarifs du ticket à l'unité	3 tarifs : Ctb : 0,90 € Tgb : 1,80 € "Taxi Vert" : 2,13 €	1 seul tarif : 0,90 € sur tout le réseau
Abonnements scolaires	5 abonnements différents de 0 à 15 € par mois	1 abonnement unique à 6 € par mois pour 1 enfant et 3 € dès le deuxième
Carte campus pour étudiants et apprentis moins de 28 ans	23 €	21 €
Points d'arrêts sur Besançon	500	550
Points d'arrêts en périphérie	215	236
lignes urbaines	16	17
Lignes périurbaines régulières	17	28



24% d'utilisation des bus au gaz naturel à la rentrée : l'objectif est de réduire la circulation polluante.

usagers puissent avoir accès à ces informations dans les bus. Cette formule sera testée début 2003.

Du transport scolaire au transport des jeunes

L'une des plus grandes nouveautés concerne les transports scolaires. Le principe du nouvel abonnement est de faire bénéficier du même tarif à tous les scolaires de l'agglomération. Plus de 6 000 jeunes verront le coût de leur carte baisser de 45% (6€ par mois au lieu de 11€ auparavant). Il est vrai que d'autres ne bénéficieront plus de la gratuité. En revanche, au lieu d'avoir une seule desserte le matin et une le soir, les élèves bénéficieront en moyenne de 4 à 5 allers-retours par jour en utilisant les lignes régulières. Cette même carte permettra à tous les jeunes de l'agglomération de circuler sur l'ensemble des 57 communes, 6 jours sur 7 (plus le dimanche sur Besançon) et pendant les vacances.

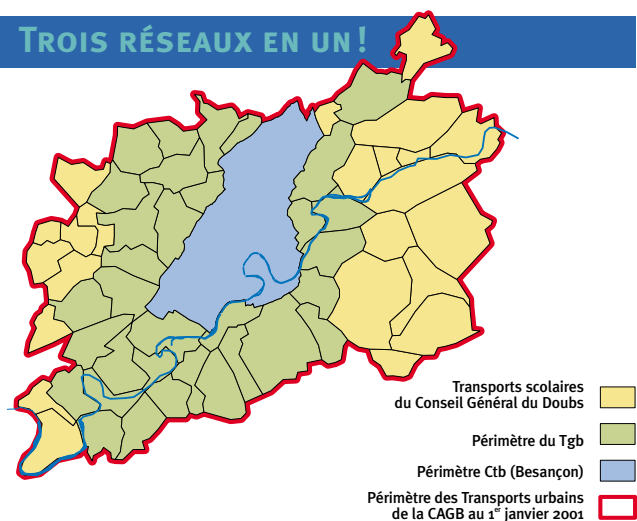
Les parents apprécieront de ne plus faire "le taxi" ! Catherine Zehard, parent d'élèves à Boussières, mère de trois filles de 16, 13 et

LES NOUVEAUX TARIFS

Ticket à l'unité	0,9 €
Abonnement Or (+ de 60 ans)/mois	20 €
Abonnement Diabolo (scolaires - jeunes)/mois	6 €
dès le deuxième enfant	3 €
Abonnement Campus (étudiants)/mois	21 €
Abonnement salariés	29,5 €

Comparaison : le prix moyen de l'abonnement scolaire est de 14,18 € par mois et le ticket à l'unité est à 0,97 € dans les agglomérations françaises où le transport est payant (chiffres 2001).

TROIS RÉSEAUX EN UN !



11 ans, est soulagée. "Je refuse que mes filles fassent du stop, je préfère les emmener même si c'est plus contraignant. Qu'il y ait plus de bus qui desservent Boussières, c'est une bonne nouvelle : elles seront, en toute sécurité, plus autonomes. C'est quand même plus rassurant qu'un scooter !" De leur côté, Thomas, 16 ans, Guillaume, 16 ans, Sid Amed, 18 ans, Aline et Lilas, 14 ans, tous issus du Conseil des Jeunes de Chemaudin, expriment leur volonté de changement. Actuellement, ils prennent uniquement le bus pour aller à l'école et se plaignent : "Pour les sorties, les horaires ne sont pas adaptés. Le parcours est compliqué : il faut changer de réseau, prendre un nouveau ticket et ne pas rater le dernier bus pour rentrer." Améliorer le réseau ? Ils ne demandent pas mieux ! D'autant que la Communauté d'Agglomération entend ainsi accueillir sur son réseau de transports tous les jeunes, qu'ils soient ou non domiciliés ou scolarisés dans l'agglomération.

Nancray et Chaufontaine applaudissent !

Située sur le plateau, Nancray fait partie des nouvelles communes qui seront desservies par le nouveau réseau. "Nous n'avions plus de services de transports en commun, explique le maire, Jean-Pierre Martin, à la suite de la suppression d'une ligne traversant le village, on avait été obligé de mettre en place un système de transports avec des taxis !" Pour la commune, la bonne nouvel-

LES SOURCES DE FINANCEMENT :

- ❖ VERSEMENT TRANSPORT
- ❖ RECETTES (billetteries)
- ❖ SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE

le concerne aussi le développement du musée des Maisons comtoises. Au mois de mars, pour la Foire aux végétaux, la Communauté d'Agglomération avait mis en place des navettes gratuites de bus reliant Besançon à Nancray. "Un véritable succès !" se souvient le maire. Pour l'heure, on se félicite des changements à venir : à la rentrée, quatre nouveaux arrêts de bus desserviront plusieurs fois par jour le village en direction de Besançon. Une petite révolution quand on sait que 80 % des personnes à Nancray travaillent sur Besançon et sa proche périphérie. Fraîchement entrée dans la Communauté d'Agglomération, Chaudfontaine accueille avec optimisme l'annonce du nouveau réseau de transports. "En dehors des réseaux scolaires, et du bus le mercredi en début d'après-midi, nous n'avons pas grand-chose..." explique le maire, Alain Cuhe. À la rentrée, ce village de 210 habitants bénéficiera lui aussi de plusieurs trajets par jour en direction de Besançon. Une bonne nouvelle pour les Caldifontains, et pas seulement pour eux ! À Chaudfontaine, le nouveau réseau fait déjà parler de lui : le dernier *Petit Caldifontain*, le journal d'information locale, a annoncé la nouvelle !

L'engagement communautaire

Le nouveau réseau a été mis en place en moins d'un an. "Depuis janvier 2001, date de création de la CAGB, nous voulions commencer notre action par un projet fédérateur pour les communes et pour les habitants. Il nous a semblé que le transport était prioritaire tant au niveau écono-

TRAVAUX D'ÉTÉ

Amélioration de la desserte de certains quartiers, gestion des correspondances, circulation des bus, sécurité des piétons...

La CAGB finance la totalité des travaux qui se termineront en septembre.

Pôle d'échange Temis : réalisation, à proximité du lycée Ledoux, d'un pôle d'échange multimodal (création de 18 places de stationnement pour cars).



Pôle d'échange Micropolis : réalisation de travaux de voirie sur le boulevard Allende, à proximité du lycée Victor-Hugo, pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal associé à un parking relais (14 emplacements pour cars).

Voie du campus : réalisation d'un tronçon de site propre sur la voie interne au domaine universitaire, du carrefour de la route de Gray au carrefour de l'avenue de l'Observatoire.

Point d'échange 8 mai/Chamars : point d'échange sur l'avenue du 8 mai. Deux emplacements pour cars couplés à un arrêt sur la rue Nodier.

Carrefour de la rue des Courtils et du chemin de Palente : création d'un carrefour à feux, avec priorité aux transports collectifs.

LA SURPRISE DE LA RENTRÉE...

Une nouvelle marque pour un nouveau réseau ! Le secret est gardé encore quelques semaines, mais cet été vous découvrirez le nom et le logo du nouveau réseau des transports de l'agglomération. Alors, encore un peu de patience...

mique qu'au niveau confort de vie." Une évidence, pour l'ancien cheminot Jean-Claude Roy, et l'ancien président du Syndicat Mixte des Transports du Grand Besançon, André Baverel. L'objectif était de mettre en place ce réseau pour la rentrée 2002. "Nous avons travaillé dès le mois de mai 2001. Nous nous sommes basés sur des enquêtes sur le réseau Tgb, sur le recensement démographique de 1999 et sur les deux PDU (Plans de Déplacements Urbains). Nous sommes allés à la rencontre des associations, des conseils de quartier et avons consulté les communes."

"Notre objectif, rappelle André Baverel, était de créer un réseau clair pour l'utilisateur : un seul réseau, une tarification unique pour l'urbain et le périurbain."

"L'intermodalité", le principe du réseau

L'élaboration du nouveau réseau de transports de l'agglomération s'inscrit dans le cadre des deux Plans de Déplacements Urbains (PDU). Les PDU ont pour objectifs d'anticiper les futurs besoins de déplacements et d'adapter les transports aux impératifs d'environnement, de développement économique et de qualité de vie. C'est ainsi que, pour Besançon, l'offre nouvelle permettra de desservir les principaux équipements "structurants" que sont la gare SNCF, l'hôpital Minjoz, les commerces, la polyclinique, le campus, les zones d'activités, etc.

Le principe sur lequel repose le nouveau réseau est l'intermodalité — c'est-à-dire la connexion entre les réseaux urbains et périurbains, mais aussi entre les voies routières et ferroviaires. Pour que ce système fonctionne, il a fallu prévoir des plates-formes de correspondances où les bus urbains et périurbains se connectent sans difficulté pour les passagers. Ces trois pôles sont donc logiquement situés en périphérie de Besançon : Micropolis à l'entrée sud-ouest de la ville, Temis à l'entrée nord-ouest, enfin Orchamps à l'entrée est. Ces pôles d'échanges sont desservis par des lignes urbaines à haute fréquence, cadencée le matin et en soirée à 6/7 minutes. Si le pôle d'échange d'Orchamps est déjà



opérationnel, les premiers aménagements des pôles Temis et Micropolis verront le jour dès la rentrée 2002.

Pour l'intermodalité avec le réseau ferroviaire SNCF/TER (en partenariat avec la Région Franche-Comté), un usager pourrait être pris en charge par un bus dès sa sortie du train jusqu'à sa destination, quelle qu'elle soit. À titre d'exemple, un voyageur pourrait être transporté de Dannemarie-sur-Crête à Besançon en train, puis jusqu'à son lieu de travail en bus.

Trois abonnements mensuels dans un premier temps devraient permettre le passage du bus/car au train (abonnement Sésame, Campus et Diabolo). Des pourparlers sont en cours avec la Région de Franche-Comté pour finaliser un accord sur ce point.

Avoir le choix pour se déplacer

Pour inciter l'utilisation des bus, des parcs-relais seront à terme à la disposition des automobilistes. Le premier parc-relais sera réalisé à

Se déplacer sans le stress de la conduite :
un confort de vie moderne !



Dans les communes rurales de
l'agglomération, on attend les nouvelles
dessertes avec impatience.

L'abonnement scolaire permettra aux jeunes de circuler
sur l'ensemble des 57 communes 6 jours sur 7
(plus le dimanche sur Besançon), et pendant les vacances.

REPÈRES

La compétence transports. La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon s'étend sur un périmètre de 57 communes (bientôt 59) soit 175 000 habitants. Née le 1^{er} janvier 2001 à la suite de la transformation du District du Grand Besançon, elle a pour mission d'organiser les transports sur l'ensemble de son périmètre. Elle se substitue donc à la Ville de Besançon pour le réseau Ctb (Compagnie de Transport Bisontine) et au Syndicat Mixte des Transports du Grand Besançon pour le réseau Tgb.

Le réseau Tgb. Le réseau périurbain dessert 36 communes (dont 2 hors communauté d'agglomération), soit 40 000 habitants. Le réseau Tgb compte 17 lignes périurbaines essentiellement scolaires et assure plus d'un million de kilomètres par an. Il est aussi à l'initiative d'un service novateur, les "taxis verts", service de transport à la demande.

La Ctb dessert le territoire de la Ville de Besançon, soit 120 000 habitants. Avec sa fréquentation au double de la moyenne nationale depuis près de trente ans, le réseau de transports public de Besançon détient encore aujourd'hui le titre de réseau le plus fréquenté de France après Paris et Lyon.

Micropolis au mois de septembre en interface avec le pôle d'échange de Micropolis. Sa capacité d'accueil sera de 210 places de stationnement. *"On imagine bien qu'au 1^{er} septembre tout le monde ne va pas laisser sa voiture ! Mais avec ce réseau global, nous leur offrons la possibilité de choisir : c'est une alternative"* affirme Jean-Claude Roy. Un système nouveau qui a priori devrait intéresser un grand nombre de personnes. En effet, ce schéma de déplacement est élaboré en collaboration avec toutes les autres autorités organisatrices du transport (État, Région, Département). Elles ont mis en commun leurs atouts pour avoir une démarche de complémentarité et de cohérence.

Une action plutôt bien accueillie du côté du monde économique. Selon Dominique Charlot, président du Groupement Economique de l'Est de Besançon (GEEST), qui regroupe une centaine d'entreprises, *"c'est une bonne nouvelle pour le développement de la zone Est de Besançon, que ce soit pour son activité commerciale ou industrielle. Ce nouveau réseau apportera une nouvelle dynamique à l'ensemble de la zone"*. Il est vrai que demain la plupart des zones périphériques auront des dessertes régulières permettant aux consommateurs, mais aussi aux salariés, de se rendre facilement à leur lieu de destination. *"Le transport, c'est l'un de nos plus gros soucis, explique Christine Girard, responsable d'une agence Adecco à Besançon. Actuellement, la moitié de nos intérimaires sont obligés de refuser du travail ou ne sont pas retenus parce qu'ils n'ont pas de moyens de transport, surtout dans le secteur industriel dans les zones non desservies."*

Le 1^{er} septembre prochain, les quatre coins du territoire de l'agglomération seront sillonnés par des bus, six fois par jour, du lundi au samedi, sans interruption. Ajoutons que ce projet a reçu un bon accueil des communes.

Pas question de mettre en place un nouveau réseau et de le laisser tourner sans savoir s'il marche bien. La Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en place un observatoire pour vérifier le bon fonctionnement et anticiper les améliorations à apporter. Pour l'instant, 80 indicateurs ont été retenus, comme la qualité de l'air, l'évolution du trafic, des enquêtes qualitatives, quantitatives. À suivre...

Gennes choisit la chaleur du feu de bois

Gennes a adopté en 2001 une démarche d'énergie renouvelable. Son projet va se concrétiser en début d'année prochaine : l'installation d'une chaufferie automatique au bois !

Cette commune de 630 habitants, à 10 km au sud de Besançon, a de l'ambition. Elle le démontre à travers ce projet aux multiples intérêts. Les effets sur la vie de ses habitants, leur confort et sur l'économie locale seront très appréciables. La commune vient en effet d'entamer des travaux de rénovation de son groupe scolaire : les appartements à l'étage seront transformés en deux nouvelles salles pour les élèves du primaire. Mais surtout, la réfection implique l'installation d'un nouveau système de chauffage, le chauffage au bois remplacera l'électricité. Mieux encore, l'école maternelle, la salle polyvalente et les ateliers municipaux seront également chauffés grâce à la nouvelle installation.

► Un choix réfléchi et écologique
Pourquoi ce choix ? D'abord par souci d'économie. Le bois coûtera moins cher à la commune que l'électricité. Entre le chauffage au fuel et au bois, la municipalité a vite "tranché", ce sera le bois. Et pour cause : "Nous avons la



matière première, à savoir 324 hectares de forêt communale, nous distribuons 800 m³ de bois coupé aux habitants chaque année, notre chaufferie n'en consommera que 100 par an, il y a donc de la marge" explique le maire Gabriel Jannin. L'avantage de cette chaudière, c'est sa capacité à récupérer le bois

détruit en cours d'année pour l'utiliser "intelligemment". L'an dernier, 500 m³ d'épicéas ont été détruits dans la forêt communale par le scolyte, cet insecte qui s'attaque spécifiquement aux résineux. "Tout ce bois-là alimentera la chaufferie" précise Gabriel Jannin.

L'installation de celle-ci à proximité du groupe scolaire coûtera 276 000 € (TTC). Néanmoins, le compte est bon car si on ajoute les subventions à l'économie d'énergie, environ 7 600 € d'achat par an, Gennes aura récupéré son investissement en dix ans. Les travaux débiteront à la fin de cet été, et le nouvel équipement sera opérationnel début 2003. La commune tient à faire partager son expérience avec ses consœurs de la Communauté d'Agglomération. Des visites sont déjà envisagées.

▲ PAS BESOIN D'ÊTRE UNE GRANDE COMMUNE POUR INNOVER : GENNES, 630 HABITANTS, FAIT LE PARI ÉCOLOGIQUE DE LA CHAUFFERIE AU BOIS.

LES ÉCOLES SE FROTTENT LES MAINS

Actuellement, les trois classes de primaire et maternelle regroupent 75 élèves. À la rentrée prochaine, ils seront 85 : la commune se voit obligée de réaliser un nouveau bâtiment. Il est envisagé à terme la construction d'une seconde classe de maternelle et d'un local sportif. La chaufferie industrielle prévue pour alimenter le groupe scolaire, l'école maternelle, la salle polyvalente et les ateliers municipaux aurait besoin d'une puissance de 70 kW : elle en générera 100, en vue de ces créations futures.

La renaissance des fours à chaux

CHALEZEULE

LES FOURS À CHAUX S'OFFRENT UNE CURE DE JOUVENCE.

Un vaste programme de restauration se poursuit à quelques pas du château de la Juive, où les membres de l'association de réinsertion Alternative Chantiers sont à pied d'œuvre depuis deux ans. Le maire Raymond Reylé apprécie la métamorphose progressive de ce lieu de souvenir qui, dans quelque temps, "retrouvera son aspect visuel, harmonieux et équilibré". L'objectif est de remettre en état une partie importante du patrimoine de Chalezeule. Car ici, les fours à chaux ont leur histoire. La fabrication de la chaux hydraulique, à partir du calcaire,

La fabrication de la chaux hydraulique, à partir du calcaire extrait à Chalezeule, a débuté en 1844 !



a débuté en 1844. La chaux servait ensuite à maintenir les pierres entre elles, à

les cimenter. Elles ont, par exemple, servi aux travaux du quai du Doubs en 1864 à

Besançon. Cent cinquante-huit ans plus tard, l'aventure reprend...

→ LARNOD

Hommage à Claude Carmille. La passion des autres, l'engagement désintéressé, la gentillesse : voilà ce qui caractérisait Claude Carmille. Le maire de Larnod nous a subitement quittés le 3 mars dernier et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon tient à lui rendre hommage. L'une de ses premières actions en tant que maire aura été de créer un regroupement pédagogique intercommunal entre Pugey et Larnod. Ardent défenseur de l'intercommunalité, il devenait délégué à la Communauté d'Agglomération en avril 2001. En mai dernier, le conseil



Des enfants de bon "Conseil"

BOUSSIÈRES

LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST CRÉÉ.



Les jeunes élus le disent tout net : les actes de vandalisme sont inadmissibles.

nent des produits toxiques, comme du mercure" comme l'un d'eux. "Il y aussi du lithium" ajoute une deuxième conseillère. Naturellement, viennent les premières propositions. Les "enfants conseillers" vont organiser la Journée Nettoyage du 9 mai. Affi-

chage, préparation des sacs, des gants, découpage des secteurs à couvrir, point d'accueil des déchets, ils s'occupent de tout. Des propositions sur la propreté des trottoirs sont attendues. Toujours aussi sérieux, ils ont qualifié "d'inadmissibles" les actes de vandalisme sur la buvette du stade. En bons ambassadeurs de la citoyenneté, ils expliquent aussi, carte de jeune électeur en main, leur travail à leurs camarades de classe.

municipal de Larnod a élu son nouveau maire : Gisèle Ardiet, qui a été nommée déléguée suppléante à la Communauté, et Martine Bergier, conseillère municipale de Larnod, déléguée titulaire.

→ POUILLEY-LES-VIGNES

La Lanterne inaugurée. Le groupe scolaire La Lanterne, inauguré le 22 juin, porte le nom du ruisseau qui traverse le village. Les enfants de trois communes (Pouilley-les-Vignes, Champvans-les-Moullins et Champagne) sont scolarisés dans cet établissement qui a été entièrement rénové et amélioré.

Mardi 26 mars, 18 h : il y a plus d'agitation qu'à l'accoutumée dans les couloirs de la mairie de Boussières. Dans quelques minutes s'ouvre le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants. Les neuf jeunes conseillers sont impatients. Encadrés par

deux adultes, ils ont suivi attentivement le Conseil Municipal "des grands". Dès les premiers échanges, les enfants sont pertinents, les discussions sont déjà constructives. Très vite, ils se montrent sensibles aux problèmes liés à l'environnement. "Les piles contien-

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE BOUSSIÈRES :

Quatre garçons et cinq filles, tous nés entre le 1^{er} janvier 1990 et le 1^{er} janvier 1993. Élus le 10 mars 2002, ils ont entre 9 et 12 ans : Guillaume, Chryslène, Agathe, Alexandre, Adrienne, Jean-Marie, Marine, Henri et Léa.

Charles Belle, artiste **citoyen**

TALLENAY

LES TOILES DE L'ARTISTE SONT CONNUES DANS LE MONDE ENTIER.



S'engager dans la vie citoyenne comme on s'engage dans l'art.

On ne présente plus Charles Belle. Ce personnage haut en couleur

est un homme engagé au service de sa commune, Tallenay.

Modeste lorsqu'il évoque sa peinture, le peintre voit pourtant ses œuvres faire le tour du monde. Mais lui préfère le calme de son atelier... Son plaisir, peindre, et aussi faire partager sa passion aux visiteurs... Ce n'est pas seulement dans ses toiles que l'artiste envoie ses messages, c'est aussi dans son engagement.

Très attaché à Tallenay, son "havre de paix", le peintre est respectueux de son

environnement, c'est son état d'esprit. Conscient de la richesse du site, Charles Belle vit ici depuis vingt ans. Il est devenu l'ami du maire Jean-Yves Pralon, et a été élu conseiller municipal en 1989. Les deux hommes ont la même philosophie : "Nous sommes pour le développement maîtrisé !" Et en tant qu'élus délégués à l'urbanisme, l'artiste met en pratique cette idée ; il veille au "bon sens" de l'architecture de Tallenay, s'inscrivant dans une logique "bien comprise dans

l'agglomération". Pas de repli sur soi pour autant, surtout pas : "Si nous voulons préserver notre qualité de vie, il faut nous ouvrir vers l'extérieur". Appartenir à la Communauté d'Agglomération est une évidence pour Charles Belle, "c'est se concerter, travailler ensemble, faire circuler des idées". Que ce soit dans ses peintures ou dans son engagement dans la vie citoyenne, son message est le partage et l'ouverture.

Une **bibliothèque-médiathèque** sur mesure

ÉCOLE VALENTIN

LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE JEAN - MOULIN OUVRIRA EN JANVIER 2003.

Un beau projet va bientôt sortir de terre. Démarrés en mars, les travaux se poursuivent actuellement sur la zone d'activité, et devraient s'achever en décembre. Ce bel outil culturel sera géré par l'association culturelle de la commune. Dans l'actuelle bibliothèque, les rayons saturent. "Nous avons 14 000 ouvrages et pour loger les nouveautés, 400 livres ont été exilés aux archives municipales" explique Marcelle Kaprielian, responsable de l'établissement.

Enfin, il faut satisfaire une demande qui ne cesse d'augmenter : 236 familles étaient inscrites en 1999,



Le grand chantier de l'accès à la culture.

259 aujourd'hui, ce qui représente 1000 livres prêtés chaque mois. La preuve que ce projet est aussi ambitieux que nécessaire. Le coût total de l'opération avoisine

les 442 000 € (HT). L'ancienne bibliothèque sera transformée en salles pouvant servir à la gymnastique, la danse moderne, les réunions, etc.



Des habitants mobilisés pour créer de l'animation au village.

→ RANCENAY

Une association communale. L'objectif est simple, nouer des liens entre les habitants, les faire se rencontrer au travers de diverses animations conviviales. Cette idée est en train de prendre forme puisqu'une association communale est en gestation. L'un de ses bénévoles témoigne : "L'an dernier, nous avons organisé une fête du village et 150 personnes sont venues." L'argument est imparable : il faut y aller !

→ GRANDFONTAINE

Jeux de farceurs. Une nouvelle aire de jeux est installée depuis les fêtes de Pentecôte à l'angle des chemins du Founelot et du Marquis. Sur une petite place arborée, les enfants s'en donnent à cœur joie, sur les jeux à ressorts : deux oiseaux farceurs et un coq farceur, lui aussi, une maisonnette pour faire comme les grands... rien que du plaisir. Les bancs n'ont pas été oubliés, pour que les parents ne manquent pas une miette du spectacle.

Le temps dans un musée

BESANÇON

LE MUSÉE DU TEMPS A ÉTÉ INAUGURÉ LE 21 JUIN.



Gaston Bergeret.



Noak.

Musée étonnant pour tous, musée peut-être déroutant pour certains, musée unique et porteur des interrogations humaines : d'où venons-nous ? Où allons-nous ? Comment faisons-nous face aux rythmes de la vie ?

Installé à l'intérieur du palais Granvelle, le décor de style Renaissance du musée nous fait déjà un peu décrocher de la réalité. Et puis, au fil de la visite, on voyage dans le temps... Et l'on pense à tous ceux qui ont essayé de capter le mystère du temps. Depuis ceux qui ont compté les jours, les lunes, les années, jusqu'aux esprits têtus qui ont inventé les secondes, les centièmes de secondes ! Des esprits géniaux et une évolution technique formidable, mise en œuvre au fil des siècles pour comprendre et tenter de maîtriser le temps.

Besançon, ancienne capitale de l'horlogerie, est aujourd'hui un pôle européen des microtechniques et continue l'aventure de l'infiniment petit : dans les

domaines de l'optique, de l'acoustique ou du génie biomédical. Le musée du Temps nous explique aussi cela, cette aptitude formidable à toujours inventer. À Besançon, mais aussi sur tous les continents, le temps fascine. D'ailleurs, savez-vous comment les lois du pendule, découvertes par Copernic et Galilée, ont elles été appliquées à l'horlogerie ? Non ? La réponse est au musée !

Et que voyons-nous au musée du Temps ? Le premier étage est consacré aux XVI^e et XVII^e siècles. Moments essentiels de l'histoire de l'Europe occidentale : la révolution scientifique, la recherche de la précision dans la mesure du temps... Le deuxième étage est consacré au "choc" de l'électronique : le XX^e siècle ! Enfin, le troisième étage accueille une exposition temporaire, "Nous, les voyageurs du temps". Afin de mieux aider

le public à comprendre l'histoire qui lie les collections, le musée a favorisé une approche sensorielle : jeux, maquettes, vidéos, récits sonores... Ainsi, la visite n'a pas un sens unique : elle est conçue comme une suite de moments à vivre. Et tout cela ne passionne pas seulement les adultes, mais aussi le public jeune. Les enfants peuvent s'amuser sur un jeu de l'oie qui résume les différentes étapes de la mesure du temps. Quant à l'apparition du quartz, elle est mise en scène dans un paysage de sable, qui évoque cet objet symbolique et indémontable : le sablier !

Le musée du Temps - 96, Grande-Rue à Besançon
Tél. 03 81 87 81 50
Ouvert tous les jours de 13 h à 19 h sauf lundi et mardi (horaires valables jusqu'à fin septembre).



Les 2 000 habitants de la commune ont leur site Internet !

Sur Internet !

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

LE SITE DE LA COMMUNE EST OPÉRATIONNEL DEPUIS JANVIER DERNIER.

Ça y est, vous pouvez désormais surfer sur le site Internet de Roche-lez-Beaupré. Il offre des renseignements et des infos pratiques : composition du conseil municipal, comptes rendus, formalités administratives, animations à venir, et même – très utile pour prévoir le dîner –, la composition du menu que man-

geront les enfants le lendemain midi à la cantine. Les 2 200 habitants trouveront aussi un accès direct aux syndicats intercommunaux, dont le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets).

Adresse : www.roche-lez-beaupre.fr

→ TORPES - PUGEY

Nouveaux lotissements. Un nouveau lotissement municipal de 20 parcelles vient de sortir de terre à Torpes, dans le secteur de la Corvée, et des logements HLM ont également été construits : la population est à la hausse ! À Pugey le nouveau lotissement communal est achevé et les douze parcelles construites ont toutes ou partie trouvée acheteur. A terme, 24 maisons seront construites.

→ BESANÇON

Capitale du Temps. Déjà promue ville d'art et d'histoire, Besançon s'enrichit cette année d'un nouveau titre, celui de "Capitale du Temps". Dans le droit fil de l'inauguration du musée du Temps au palais Granvelle, le 21 juin 2002, la municipalité bisontine a souhaité organiser un événement inédit sur ce thème. Surprise ! Fin septembre, tous les habitants de la ville et de l'agglomération du Grand Besançon seront invités à profiter du spectacle depuis l'une des collines Chaudanne, Bregille, afin de découvrir une étonnante marche du temps.

“Sauvegardons le château!”

MONTFAUCON

DEPUIS 1971, UNE ASSOCIATION TRAVAILLE À SA SAUVEGARDE.

Le château de Montfaucon, construit au XI^e siècle a été classé en 1979 à l'inventaire des Monuments historiques. Entretemps est née, en 1971, l'Association pour la défense du site de Montfaucon. Le respect du territoire communal, voilà le leitmotiv originel de l'association. Elle s'est lancée dans la sauvegarde du château, de son fort, et de ses 3,5 ha de terrain. Le site était alors impénétrable, une friche envahie de ronces et de branches, “même les sangliers le contournaient”, plaisante Robert Michel, président de l'association. Pendant deux ans, il a fallu débroussailler pour recréer



Fossés, donjon, terrasses: le château du XI^e siècle reprend vie.

un accès. Aujourd'hui, la partie basse a retrouvé son visage, l'esplanade remise en forme, l'entrée du château reconstruite, les murs des terrasses refaits à

l'identique. Restent deux grands chantiers : le fossé du donjon et l'entrée castrale du château. Vingt-cinq bénévoles de Montfaucon, Besançon,

Mamirolle et Le Gratteris travaillent d'arrache-pied. Parmi eux, deux hommes clés : Robert Michel et son vice-président, René Locatelli, professeur retraité

d'histoire médiévale à l'université. Le premier rend hommage au second : “René Locatelli est un passionné, constamment plongé dans les archives, il nous a donné une mine d'informations pour reconstruire à l'identique.” L'association reçoit également l'aide de Jean-Jacques Schwien, ingénieur archéologue de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), accompagné d'étudiants en archéologie et histoire de l'art. Une collaboration fructueuse et qui se poursuit.

Renseignements
au 03 81 81 18 39
ou 03 81 82 19 09.

Le train de vie de Bernard Sauvaget

MORRE

SON RÉSEAU FERROVIAIRE FAIT 20 M SUR 10.

Lorsque Bernard Sauvaget ouvre les portes de sa maison sur les hauteurs de Morre, vos yeux s'écarquillent aussitôt. D'interminables rails qui se faufilent au milieu d'une gare, des maisons, des forêts, des étangs... Alors la passion l'emporte, il met le contact au “tacot” et le grand jeu peut commencer. Le train à vapeur sillonne toutes les richesses de la Franche-Comté, les lavoirs de Haute-Saône, une ferme du Haut Doubs ou encore la chapelle l'Espérance de Pontarlier. En un an, Bernard Sauvaget a tout fabriqué au détail près. Né à Bordeaux en 1940, Bernard Sauvaget est venu



Bernard met le contact au “tacot” et le grand jeu peut commencer...

s'installer à Morre en 1965 pour y exercer son métier de facteur. La passion du rail l'a pris tout petit. Membre fondateur du club “Rail Miniature” de Besançon, il expose partout en

France et ouvre régulièrement ses portes aux visiteurs. Mais attention “pas question d'en faire mon fonds de commerce, c'est pour le goût du partage” précise ce retraité en revis-

sant sa casquette de chef de gare...à domicile !

Retrouvez Bernard Sauvaget à Micropolis (Besançon) les 14 et 15 septembre 2002.

→ CHAUCENNE

Un voyage qui forme le citoyen. Le 26 avril dernier, 31 Chaucennois et élus se sont déplacés à Genève, 3^e étape des “voyages citoyens” organisés et subventionnés par le CCAS. Après le Parlement européen de Strasbourg et l'Assemblée nationale à Paris, la délégation visite l'ONU et la Croix-Rouge. Objectif : permettre aux participants d'avoir une approche plus précise des institutions internationales. Au siège de la Croix-Rouge, les visiteurs se sont avoués impressionnés par une frise du temps, qui met en parallèle les guerres et les catastrophes naturelles avec les événements politiques et le développement de la Croix-Rouge.

Raymond Paget, l'homme de la chapelle

DELUZ

À 70 ANS, CET ENFANT DE DELUZ VEILLE SUR ELLE.

À la question : "Je cherche Monsieur Raymond Paget, savez-vous où je pourrais le trouver ?", les habitants ne tardent pas à répondre. "Montez à la chapelle de Montoille à la sortie du village, il est sûrement là-bas !" Arrivé au pied de ce lieu de recueillement, notre homme est bien là devant sa "seconde maison" : une magnifique chapelle édifiée en 1870. Il "monte" à la chapelle cinq fois par jour depuis six ans. Des œillets dans les allées et des bégonias, géraniums, verveine, et... 300 pieds d'impatiens pour les



Raymond "monte" à la chapelle cinq fois par jour !

LA RECONNAISSANCE DE L'AGGLOMÉRATION :

L'ancien District du Grand Besançon devenu Communauté d'Agglomération n'a pas manqué de saluer le travail de Raymond Paget. Grâce à lui, la chapelle a plusieurs fois été honorée lors de concours des villes et villages fleuris : 1^{er} prix dans la catégorie des bâtiments non résidentiels en 2000 et 4^e prix en 1999. "Ces récompenses font parler de la chapelle et peuvent nous amener du monde !" précise Raymond Paget.

alentours. Son plaisir, c'est de contenter tout le monde et d'attirer des visiteurs dans un endroit qui vaut le détour, avec vue imprenable sur les forêts. Non, Raymond Paget ne règne

pas sur son village, il est simplement à son service. Ce retraité actif est devenu, même s'il ne l'avoue pas, un personnage important dans sa commune. Aujourd'hui, il aimerait assurer la

relève pour "sa chapelle". À bon entendeur...

Renseignements sur la chapelle de Montoille en mairie de Deluz au 03 81 55 52 29

L'Espace du Marais entre en scène

SAÔNE

CETTE SALLE POLYVALENTE A ÉTÉ INAUGURÉE DÉBUT MARS.

Une salle polyvalente flambant neuve baptisée "Espace du Marais" vient de sortir de terre à proximité du complexe sportif saônois et de la salle des fêtes Joseph-Guinemand. Tout confort, l'Espace du Marais a une capacité de 680 personnes, une cuisine équipée qui peut réunir 400 personnes autour de la table. Enfin à l'extérieur, le parking récemment terminé dispose de 150 places. Son architecture vaut le coup d'œil. La municipalité a en effet tenu à respecter l'environnement. Conçue en partie en bois, la nouvelle salle s'intègre parfaitement



au paysage. Soirées dansantes, fêtes entre jeunes, mariages, séminaires, la

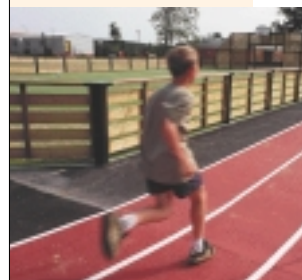
salle dispose de matériel de grande qualité : un système de sonorisation perfec-

l'architecture vaut le coup d'œil : la municipalité a tenu à respecter l'environnement.

tionné, acoustique parfaite. Réaliser l'Espace du Marais à quelques pas du complexe sportif n'est pas un choix anodin, "Nous voulons créer à cet endroit une activité culturelle et donc essayer d'y attirer les sportifs" explique Louis Richard, adjoint à l'urbanisme.

Pour vos manifestations, réservations en mairie de Saône ou au 03 81 55 71 31.

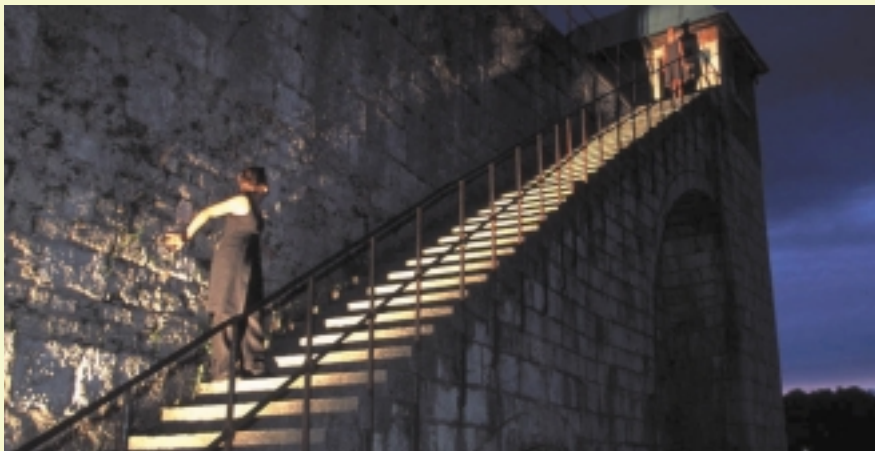
→ PIREY
Un plateau "extra". Un équipement multisport vient d'être créé près du



groupe scolaire Saint-Exupéry, derrière la salle polyvalente de la commune. Une moquette sablée, entourée d'une rampe, offre toutes possibilités de se défouler en sécurité : foot, basket, volley, mini-tennis, hockey sur gazon... De plus, le "plateau" est entouré d'une piste destinée aux fans de roller et de vélo.

Événement

Les nuits de la citadelle



BESANÇON

Les 8, 9 et 10 août.

La Citadelle sera "Le" théâtre de Victor Hugo : le romantisme et la tragédie seront au cœur de ces nuits bisontines. Les soirées débuteront à 20 heures, pour un "Prélude" mis en espace par Patrick Mélior, au cours duquel comédiens, musiciens et chanteurs évolueront en maints endroits du site "l'océan" et "le rocher". À 22h, un film sera projeté en plein air sur écran géant dans la Cour des Cadets.

Judi 8 août, un classique : "Notre Dame de Paris" de Jean Delannoy (1956). L'histoire nous plonge à Paris, sous le règne de Louis XI. Le parvis de Notre-Dame abrite par tolérance, un jour par an, la foire populaire et les jeux des baladins de la fête des fous.

Vendredi 9 août, autre incontournable : "Ruy Blas" de Pierre Billon (1947). L'histoire d'un homme du peuple, amoureux de sa reine qui devient un homme puissant mais se sacrifie pour ne pas compromettre la souveraine.

Samedi 10 août, "Les Misérables" de Robert Hossein (1982) : Jean Valjean est un ancien bagnard. Il accède à une vie honorable sous le nom de M. Madeleine, bien décidé à combattre les injustices. Il prend sous sa protection la petite Cosette, une enfant martyrisée par un couple d'aubergistes. La Citadelle, jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 Août - 20h et 22h.

PRATIQUE

Accès :

→ **En bus** (gratuit grâce à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) depuis le parking chamars de 19 h 30 à 21 h 30. Arrêts places Granvelle et Victor Hugo. Retour après la projection du film.

→ **En petit train touristique**. Départs à 19 h, 20 h et 21 h sur le parking Rivotte, arrêts Place Saint-Pierre, retours après la projection du film.

→ **En voiture**. Jusqu'aux parkings (gratuits) proches de l'entrée du site, dans la limite des places disponibles.

Tarifs pour une nuit : adulte 8 € ; jeune de 4 à 18 ans ou abonné Citadelle, 6 €. Ouverture de la billetterie de 20 h à 21 h 50.

Informations : Tél. 03 81 87 83 33.



L'agenda

→ **JUSQU'AU 15 JUILLET**

Besançon. Exposition "Du geste au silex". Les enfants sont toujours fascinés par la préhistoire, ils aiment "marcher" sur les traces de leurs ancêtres. Ils pourront assister ici à des démonstrations de taille de pierre et même s'y essayer. Les adultes, eux, peuvent effectuer des visites de groupes commentées (réservations 03 81 87 80 49). *Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h sauf le mardi.*

→ **DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE**

Vaire-le-Grand. Visite du Château.

Le château construit en 1713 allie merveilleusement architecture et jardin. Il témoigne parfaitement de l'art paysager du XVIII^e siècle, ses terrasses intègrent la campagne avoisinante. Des visites guidées en costume d'époque ont lieu chaque dimanche d'août et d'autres en groupes sur rendez-vous. Tél. 03 81 81 37 18.

Au château - Tous les jours de 14 h à 18 h.



→ **DIMANCHE 7 JUILLET**

Besançon. Pique-nique géant. Et si on mangeait tous ensemble au centre ville ? Un pique-nique géant se tiendra ainsi Grande Rue (dans sa partie piétonne). Après l'apéritif, servi par la municipalité, le repas sera accompagné d'une bonne dose d'animations et d'un concert gratuit, place de la Révolution, donné par Mezcla latina (salsa). *Grande Rue piétonne - À partir de 18 h.*

...JEUUDI 11 JUILLET

Besançon. Musique: recitals d'orgue. Par Gustavo Delgado Parra : musique baroque mexicaine. Spectacle gratuit organisé par la Ville de Besançon.
21h - Église Saint-Pierre.

...DIMANCHE 14 JUILLET

Dans l'agglomération. Fête nationale. Bals populaires, feux d'artifices... Classique, mais irrésistible !
Samedi soir et/ou dimanche soir.

...DIMANCHE 28 JUILLET

Nancray. Fête des moissons. Dans une mise en scène très vivante, le spectateur assiste à toutes les étapes de la moisson. Il voit comment les habitants des villages voisins constituent les meules : fauchage, liage, mise en tas, chargement de gerbes. Une démonstration étonnante.
Musée des Maisons comtoises - 10 h à 18 h.

...DIMANCHE 4 AOÛT

Grandfontaine. Kermesse paroissiale Quand trois communes, Grandfontaine, Montferrand-le-château et Veslmes Essarts, unissent leurs efforts, ça donne une grande et belle kermesse. Sur et autour du stade, les animations, activités sportives vont se succéder
Stade municipal - Toute la journée.



...MARDI 6 AOÛT

Besançon. Musique romantique: récital d'orgue. Par Moon-Kyung Chae, concertiste coréenne. Spectacle gratuit.
21 h - Église de la Madeleine.

Événement

Le vendredi soir à Granvelle...

BESANÇON

Toutes les cultures sur scènes

Ville universitaire (notamment recon- nue pour l'enseignement des langues !), Besançon a fait le pari des musiques du monde lors des nuits de Granvelle. Concerts chaque vendredi soir sur le podium place Granvelle, au cœur de la Boucle, dans un cadre de verdure. La Ville de Besançon et le Comité des Fêtes proposent tout l'été ces rendez-vous musicaux : une programmation variée et de qualité pour des concerts à venir écouter en famille ou entre amis, à son rythme, dans la douceur des soirées estivales...

Concerts gratuits - 21 h - repli Kur- saal en cas de mauvais temps.



AU PROGRAMME

LéOparleur (rock française aux couleurs tsiganes. **Attention ! concert d'ouverture le mercredi 3 juillet**) ; Raspigaous (Reggae) ; groupe Rod ; As de trèfle (Chanson française) ; groupe Myriad (musique berbère) ; Big Band des collèges et lycées ; groupe Jibsy (jazz manouche) ; Romano Drom (Musique tzigane de Hongrie) ; Stevo's Teen (Fanfare de musique ska) ; groupe Brothers (Pop rock, blues).



...DU 8 AU 10 AOÛT

Besançon. Nuits de la Citadelle. De grands films sur grand écran et en plein air à La Citadelle (lire page 21).
Cours des Cadets - À partir de 22 h.

...DIMANCHE 11 AOÛT

Nancray. Rencontres Bio. Les produits biologiques dans tous leurs états. Ce grand marché 100 % naturel prévoit de nombreuses dégustations sur les stands : vins, fromages, viandes, produits dérivés...
Musée des Maisons comtoises - De 10 h à 20 h.

...DU 15 AU 18 AOÛT

Nancray. Journée du miel. Le monde des ruches s'ouvre au public. Sur divers stands, il pourra assister à la conception du miel grâce à des démonstrations toujours pédagogiques. Et après le plaisir de la découverte, le plaisir de la dégustation -
Musée des Maisons comtoises - De 10 h à 20 h.

...DIMANCHE 25 AOÛT

Amagney. La mirabelle en fête. La petite prune jaune, douce et parfumée, sera la vedette du jour. Fêter la mirabelle, c'est

d'abord la déguster, de nombreux stands et animations sont prévus pour ça. Parmi les surprises de la journée, une démonstration de dressage de chiens !

Dans les champs sur les hauteurs du village - Toute la journée.

...🗓️ **DIMANCHE 25 AOÛT**

Nancray et Besançon. Exposition Mathis.

Plein les yeux, les collectionneurs de belles carlingues et le public en général vont se régaler. Car les expositions de voitures anciennes de marque Mathis (début du siècle dernier) valent le coup d'œil.

Les défilés auront lieu à l'intérieur du musée.

Musée des Maisons comtoises - De 10 h à 20 h et Besançon - Jardin du Casino - 22, 23, 24 et 25 août.

...🗓️ **DIMANCHE 25 AOÛT**

Marchaux. Vide grenier.

Bonnes affaires et vieux trésors.

De 7 h à 18 h.

...🗓️ **DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE**

Vaire-le-Petit. Brocante. Acheter, vendre, troquer des objets d'occasion, le village vous accueille pour une nouvelle brocante vide-grenier organisée par l'association "Le petit Vaire".

Rue de l'École - Toute la journée.

...🗓️ **DU 3 AU 10 SEPTEMBRE**

Besançon. Le goût du terroir. C'est l'occasion ou jamais : vous avez une semaine pour découvrir les trésors gourmands souvent inconnus de la capitale comtoise. Pour cette 7^e édition, la ville allemande de Fribourg sera l'invitée d'honneur, avec ses surprises gustatives...

Place Granvelle.

...🗓️ **SAMEDI 7 SEPTEMBRE (PHOTO)**

Vaux-les-prés. Vide-grenier.

De 7 h à 18 h.



Dimanche 25 août. Marchaux. Vide grenier.

...🗓️ **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**

Chalèze. Fête du village. Tout le monde va se retrouver autour d'un repas champêtre, discuter autour du barbecue. Des jeux seront installés pour les enfants et diverses animations vont s'enchaîner dans l'après-midi.

Salle des fêtes - Toute la journée.

DU 13 AU 28 SEPTEMBRE

Besançon. 55^e Festival international de musique. Dissimulé sur plusieurs scènes, Palais Granvelle, Micropolis, Magic Mirror, Opéra-Théâtre, le Kursaal, il y en aura pour tous les goûts, toutes les oreilles. Des musiques traditionnelles latino-américaines, des orchestres philharmoniques, du classique (Beethoven, Schubert !).

Détail du programme sur : www.festival-besancon.com

...🗓️ **SAMEDI 14 SEPTEMBRE**

Novillars. La fête des associations.

La vingtaine d'associations met les bouchées doubles, une journée spéciale leur est consacrée alors pourquoi ne pas en profiter. De l'association du 3^e âge à celle plus jeune des volleyeurs, le public pourra assister toute la journée à de multiples démonstrations : gymnastique, judo, ateliers couture...

Place de la mairie.

...🗓️ **SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**

Nancray. Journées du patrimoine.

À la découverte du musée des Maisons comtoises. Les guides expliqueront en détail l'historique de ces anciennes bâtisses restaurées qui font aujourd'hui partie du patrimoine régional. Le public sera informé sur les particularités de leur fabrication et

leur histoire. Les guides vous réservent quelques anecdotes savoureuses.

Musée des Maisons Comtoises de 14 h à 18 h.

...🗓️ **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

Auxon-Dessus. Festival Hom'Art.

L'association Art-tisse lance le festival du Hom'Art. Les artistes, peintres, sculpteurs, musiciens éparpillés dans tout le village (salles, église, granges...) vont rendre le public acteur et spectateur : le poète fera lire ses recueils, le musicien jouera de ses instruments

Dans tout le village - Toute la journée.

...🗓️ **SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

Rancenay. Épreuve cycliste. Organisé

par la section cycliste de Chemaudin, le traditionnel grand prix de Rancenay vaut le coup d'œil, car il s'agit d'un test chronométré. Les spectateurs peuvent ainsi mieux apprécier les efforts individuels des coureurs.

Sur les routes de Rancenay - L'après-midi.



...🗓️ **LUNDI 23 SEPTEMBRE**

Chaucenne. Vide-grenier. C'est le jour de l'automne qui a été choisi pour vider les greniers des Chauvennois. L'occasion de faire de belles affaires, de trouver le disque tant recherché, le livre qui enrichit sa collection. Si vous voulez exposer, il vous suffit d'appeler au 03 81 58 08 39.

Dans les rues principales.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Nancray. Fête des laboures et des semailles.

Mise en scène par des acteurs locaux, habitants des villages voisins, la fête met en valeur le savoir-faire en la matière. Cela passe d'abord par la présentation du matériel : faucheuse, lieuse, moissonneuse-batteuse. Puis, "le clou", la partie démonstration avec bœufs et chevaux - *Musée des Maisons comtoises - De 14 h à 18 h.*